



PARCOURS JE DECIDE D'ENTREPRENDRE

24
FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne

+
DES APPORTS
THEORIQUES

en format PDF

+
DES TESTS
DE VALIDATION

pour valider vos acquis



**Environ 10 heures
pour se former**

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre la nécessité de réaliser une étude de marché et de tester l'offre
- Savoir monter un business plan
- Savoir convaincre les pépinières et les incubateurs de l'accompagner à développer son projet

PUBLIC VISE

- Porteurs de projets
- Réseaux d'accompagnements ou cabinets d'outplacement
- Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable ou d'avocats
- Commerciaux de réseaux bancaires, de sociétés d'assurances et de SSII
- Fournisseurs ou prestataires de TPE/PME

EXPERTS FORMATEURS

- Consultants spécialisés en gestion de carrière, bilan de compétences, ressources humaines, entrepreneuriat, développement de PME-PMI et en accompagnement à la mobilité
- Experts-comptables
- Avocats
- Assureurs
- Banquiers
- Responsables en couveuse d'entreprises

LES 24 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je liste mes raisons d'entreprendre
- 2/ Je comprends les apports d'un bilan de compétences dans le cadre d'une création d'entreprise
- 3/ Je comprends les apports de la VAE dans le cadre d'une création d'entreprise
- 4/ J'envisage ma reconversion professionnelle
- 5/ Je valide mon envie d'entreprendre
- 6/ Je comprends les services apportés par une couveuse d'entreprise
- 7/ Je teste et mûris mon projet en couveuse ou pépinière
- 8/ Je choisis un incubateur et le convaincs de m'accueillir
- 9/ Je fais avancer mon projet dans un incubateur
- 10/ Je choisis entre créer, reprendre ou intégrer une franchise
- 11/ Je définis mon projet d'entreprise
- 12/ Je vérifie la cohérence homme/projet de mon projet
- 13/ Je vérifie la cohérence de mon projet avec ma personnalité et mes compétences
- 14/ Je choisis le secteur d'activité et le métier dans lequel je veux entreprendre
- 15/ J'étudie les tendances actuelles pour créer une start-up technologique
- 16/ J'étudie les tendances actuelles pour entreprendre dans l'économie traditionnelle
- 17/ Je deviens consultant indépendant
- 18/ Je réussis comme consultant indépendant
- 19/ Je valide mes choix par une étude de marché
- 20/ Je passe du projet d'entreprise au business plan
- 21/ Je réfléchis à créer une société
- 22/ Je modifie éventuellement mon régime matrimonial
- 23/ Je protège mon conjoint travaillant dans l'entreprise
- 24/ Je rends mon domicile insaisissable

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>